



L'école de pierre
Apprendre, Transcender, Aimer

Accompagnement relationnel & Communication thérapeutique

En pratique

Lors du premier rendez-vous, nous vérifions si l'accompagnement proposé correspond à vos attentes et si vous pensez pouvoir évoluer avec moi.

PRISE DE CONTACT ET/OU RENDEZ-VOUS

- Par téléphone +32 495 505 407
- Par mail caroline@ecoledepierre.be

TARIFS 2016

- Séances individuelles (1h – 1h15) 50 €
- Séances de couple (1h30) 80 €
- Séances famille (1 journée de 10h à 16h) 300 €
- Séances de groupe (1 x par mois de 18h30 à 22h00) 80 €
- Séances individuelles en forêt (1h) 45 €
- Séances à distance (45') 40 €

Le travail en individuel et en couple est soit hebdomadaire, soit bimensuel, plus rarement mensuel, et ce en fonction de l'objectif. Nous nous accordons ensemble sur la fréquence des rencontres. Le travail en famille démarre par une journée consacrée à la Communication en Famille et peut se poursuivre en séances mensuelles. Le travail en groupe est mensuel.

LIEUX DE CONSULTATION (les groupes ont lieu exclusivement à Abolens)

- À Boitsfort (Bruxelles)
La Maison du Coin
Rue Eigenhuis 9 – 1170 Bruxelles
- À Abolens (entre Liège, Namur et Bruxelles, près de Hannut)
YaKamour
Rue de Lens-Saint-Servais 34 - 4280 Abolens
- Pour les Walk & Talk, marche et thérapie, le départ se fait à partir du lieu de consultation de Bruxelles.

PAYEMENT

En liquide à chaque séance ou par virement sur le compte IBAN : BE72 2100 9833 5016 avec en communication votre nom et la date de la séance.

ENGAGEMENT & OBJECTIFS

Individuels et couples :

Plus notre lien sera fort, meilleur sera le travail. La régularité permet un accompagnement en profondeur. L'engagement est d'abord de soi à soi, il vous invite à vous impliquer complètement dans ce processus de transformation, de changement, de guérison. Quand vous décidez d'arrêter le travail, nous prenons encore le temps d'une séance pour clôturer convenablement la rencontre et faire le bilan. Les séances sont dues en cas d'annulation moins d'une semaine à l'avance.

Groupes :

Le premier engagement est de trois séances pour vérifier si cette forme de thérapie correspond à vos attentes. Ensuite, l'engagement est annuel. Lorsque vous décidez de quitter le groupe, vous prévoyez encore deux séances pour pouvoir terminer le travail et vivre le processus de deuil.

Après les 3 premières séances que vous réglez à chaque séance, si vous décidez de poursuivre ce travail, vous payez à la quatrième séance, votre séance + 2 d'avance (les deux de la fin de votre parcours). Ensuite à chaque séance, vous payez la séance suivante à l'avance. En cas d'absence, qu'elle qu'en soit la raison, la séance est due puisque votre place dans le groupe est réservée.

Un entretien est nécessaire avant l'entrée dans un groupe régulier si nous ne nous connaissons pas. Un groupe est constitué de 8 à 10 personnes.

Les règles à respecter en thérapie de groupe :

- Non passage à l'acte (violence ou sexualité).
- Confidentialité (à propos des personnes présentes et de leur contrat).
- Nommer les liens qui se sont créés entre membres du groupe en dehors des séances (en quelques mots, quand et pourquoi).
- Prévenir le groupe de son intention d'arrêter au début d'une séance et revenir à deux séances de clôture.

Les questions à se poser :

Au début de la démarche

- Pourquoi est-ce que je viens en thérapie ?

Pendant la démarche

- Qu'ai-je envie de travailler à cette séance ?

A la fin de la démarche

- Quels sont les progrès que j'ai réalisés ?
- Qu'ai-je fais pour résoudre mon problème ?
- Qu'est-ce que je sais que je n'ai pas fait ?
- Qu'est-ce qui reste à faire ? Sais-je comment le faire ? Vais-je le faire ?
- Quelles sont les raisons de mes réussites ? Quelles sont celles de mes sabotages ?
- Que vais-je faire différemment à partir de maintenant ?

La thérapie offre la possibilité de remettre du sens dans nos vies, de trouver et de stabiliser la Joie de Vivre, de savourer le Moment Présent et de guérir de nos blessures anciennes.